



Achat cuisine erreur sur côte

Par **achille 31**, le **16/01/2011** à **08:59**

Bonjour,

Nous venons de signer un bon de commande pour une cuisine et versé un acompte de 1200 € sans doute dans la précipitation après une journée à courir les cuisinistes avec 2 enfants.

En rentrant, à tête reposée je m'aperçois qu'ils ont fait une erreur dans les côtes alors que j'avais laissé un plan détaillé 3 jours auparavant et pris rdv. Ma question : est il possible d'annuler la vente dans le cas ou la modification entrainerait une plus value, sachant que l'erreur leur est imputable.

cordialement